

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DES EDUCATEURS U7-U9 DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Présent : M. MARTINEZ.

Clubs présents : Ste FEYRE, FOOT ACC 23, BELLEGARDE EN MARCHE, ES GUERETOISE, ESPOIRS DES COMBRAILLES, St FIEL, CHENERAILLES, DUN-NAILLAT, SUD EST CREUSE, AUZANCES, BENEVENT-MARSAC, PETITE-CREUSE.

Clubs absents : FOOT GENERATION 2000, ESM LA SOUTERRAINE, AUBUSSON EF, NORD EST CREUSE, BOURGANEUF.

Assistent : MM. LAFRIQUE, LACOTE.

PREAMBULE

Présentation de la Commission des Jeunes : Philippe LAFRIQUE commence par présenter notre équipe responsable de la mise en place des animations pour nos catégories jeunes durant cette nouvelle saison.

Sylvain LACOTE et Franck TRICOCHÉ continuent d'assurer leurs postes de salariés tandis que Léo MARTINEZ remplace Christophe COUT à la présidence d'une Commission qui pourra toujours compter sur une quinzaine de Membres actifs.

Titre de Champion du Monde : Sylvain LACOTE et Philippe LAFRIQUE tiennent à remercier les éducateurs présents pour le travail fourni sur la saison passée et celle à venir.

Ils insistent particulièrement sur leur implication, peut-être pas de manière directe, mais existante quand même, dans ce titre qui a été acquis en juillet dernier par notre Sélection Nationale.

La Commission espère que cet événement va impacter le nombre de licenciés dans nos catégories jeunes et ainsi nous permettre d'accueillir de nouvelles têtes cette saison.

Coupe du Monde Féminine : à l'instar de l'Euro 2016 Masculin qui avait été organisé dans notre pays, la Coupe du Monde Féminine prévue en 2019 va permettre la mise en place d'actions par nos jeunes, leur donnant l'occasion d'être « reliés » à cet événement et surtout leur permettre de participer à la réussite de cette compétition.

PRATIQUE FOOTBALL A 5 - BASICS SAISON 2018/2019

Les BASICS saison 2018/2019 sont présentés aux éducateurs présents avec une certaine continuité au niveau du règlement.

Quelques remarques supplémentaires sont données par Sylvain LACOTE et Léo MARTINEZ.

Il est rappelé que le document est téléchargeable sur le site du District de Football de la Creuse (onglet « documents »).

Nombre de joueurs : une équipe se composera de joueurs de champ et d'un gardien de but.

Il sera demandé aux éducateurs de ne pas augmenter le nombre de joueurs par équipe, sous peine de freiner la progression de nos jeunes.

- **Catégorie U9** : 5 x 5 avec gardiens de but.

- **Catégorie U7** : 5 x 5 ou 4 x 4 avec ou sans gardiens de but.

Licences : tous les jeunes doivent être licenciés.

En rappelant qu'il n'y aura pas de licences papier à partir de cette saison, il sera demandé aux éducateurs de venir avec un document récapitulant les noms, prénoms et numéros de licences des joueurs participants (un document type est proposé par le District et vous sera transmis).

- **Catégorie U9** : peuvent jouer les U7, U8, U9 (garçons et filles), ainsi que les U10 Féminines.
- **Catégorie U7** : peuvent jouer les U6, U7, U8 (garçons et filles).

Le temps de jeu : il doit être égal pour tous et la Commission rappelle que cela est nécessaire pour pérenniser nos licenciés et s'orienter vers le football des jeunes à 8.

Sur un plateau, le temps de jeu pour la catégorie U7 est de 40 minutes (3 rencontres et 1 jeu de 10 minutes) et de 50 minutes pour la catégorie U9 (4 rencontres et 1 jeu de 10 minutes).

- **Catégories U7 et U9** : tendre vers du 100 % de minutes jouées, autrement dit éviter si possible d'avoir des remplaçants (un autorisé en U7 et deux en U9).

Les touches : celles-ci peuvent s'effectuer de deux façons dans les deux catégories.

La première consiste à réaliser une passe au pied à un partenaire démarqué dans l'aire de jeu, tandis que la seconde autorise le joueur à entrer en conduite de balle dans l'aire de jeu.

Dans les deux cas, il est interdit au joueur de marquer directement.

La relance du gardien : la mise en application de cette règle, parfois délicate, dépend essentiellement des éducateurs présents.

Celle-ci doit être effectuée à la main et, en aucun cas, de volée ou ½ volée.

Afin de faciliter cette action, la règle de la « relance protégée » permet aux partenaires du gardien de demander le ballon sans être attaquables sur la première passe.

- **Catégories U7 et U9** : autorisation de prendre le ballon à la main sur une passe en retrait pour le gardien et interdiction de dégager de volée ou ½ volée (relance à la main ou balle au sol), application de la relance protégée.

L'équipement : en rappelant que le joueur doit être muni d'une tenue réglementaire comportant un maillot, un short et des chaussettes de même couleur pour l'ensemble des joueurs d'une équipe, il est important de ne pas oublier protège-tibias et chaussures à crampons pour pratiquer.

- **Catégorie U7** : ballon de taille 3.

- **Catégorie U9** : ballon de taille 3 ou 4.

Le G.I.F.E. (Guide Interactif du Football pour les Enfants) : des animations autour de la mise en place de la pratique futsal et de l'apprentissage des lois du jeu sont proposées au sein de cet outil que recommande fortement Sylvain LACOTE pour tous les éducateurs.

Dates importantes : Sylvain LACOTE précise qu'il a inscrit l'ensemble des dates « clés » de cette saison (Journées d'Accueil U7 et U9, Journée Nationale U11, formations éducateurs, ...) pour nos deux catégories à 8 et qu'elles se situent dans le basic.

CATEGORIE U9 - DEROULEMENT DE LA SAISON 2018/2019

Une journée d'Accueil sera proposée aux clubs le samedi 22 septembre 2018 (organisation mise en place par un club désigné et la Commission des Jeunes, pas d'obligation d'être licencié(e) sur ce premier rassemblement) sur deux sites différents :

- **Secteur de Boussac (14h15-17h00)** : clubs de Bellegarde en Marche, Espoirs des Combrailles, Foot Génération 2000, Aubusson EF, Sud Est Creuse, Auzances, Felletin, Nord Est Creuse, Chénérailles, Ste Feyre, Petite-Creuse.

- **Secteur de La Souterraine (9h15-12h00)** : clubs de St Fiel, Foot Acc 23, Pays Marchois, Dun-Naillat, St Sulpice le Guérétois-Bussière-Dunoise, St Vaury, ES Guérétoise, Bénévent-Marsac, Bourganeuf.

La Commission informe **qu'il y aura trois secteurs regroupant chacun 7 à 8 clubs** et que seront mis en place **5 ou 6 plateaux herbes** (dont 1 festifoot) et **1 ou 2 plateaux futsal** par secteur.

La **Journée Nationale** est prévue le samedi 15 juin 2019.

CATEGORIE U7 - DEROULEMENT DE LA SAISON 2018/2019

Une journée d'Accueil sera proposée aux clubs le samedi 29 septembre 2018 (organisation mise en place par plusieurs clubs désignés et la Commission des Jeunes, pas d'obligation d'être licencié(e) sur ce premier rassemblement) sur trois sites différents :

- **Secteur de Gouzon (10h00-12h00)** : clubs de Bellegarde en Marche, Foot Génération 2000, Aubusson EF, Sud Est Creuse, Felletin, Auzances, Espoirs des Combrailles, Petite-Creuse, Nord Est Creuse et Chénérailles.

- **Secteur de Guéret (10h00-12h00)** : clubs du Pays Marchois, Dun-Naillat, St Sulpice le Guérétois-Bussière-Dunoise, St Vaury, ES Guérétoise.

- **Secteur de Foot Acc 23 (10h00-12h00)** : clubs de Foot Acc 23, Ste Feyre, St Fiel, Bourganeuf et Bénévent-Marsac.

La Commission informe qu'il y aura quatre secteurs regroupant chacun 6 à 7 clubs et seront mis en place 3 ou 4 plateaux herbes (dont 1 festifoot) et 1 ou 2 plateaux futsal par secteur.

La Journée Nationale est prévue le samedi 15 Juin 2019.

FORMATIONS - SAISON 2018/2019

Dates de formations prévisionnelles : Sylvain LACOTE explique l'intérêt de ces modules de formation pour l'éducateur et le club, et donne celles pouvant intéresser prioritairement les éducateurs (trices) U7 et U9 :

- **Module U11** : 16 heures de formation.
Vendredi, samedi et dimanche 26, 27 et 28 octobre 2018 à Guéret.

- **Module U9** : 16 heures de formation.
Vendredi, samedi et dimanche 2, 3 et 4 novembre 2018 à Guéret.

- **Module U6-U7** : 8 heures de formation.
Samedi 17 novembre 2018 (lieu à fixer).

- **Module Animatrice Fédérale** : 6 heures de formation.
Samedi 24 novembre 2018 (lieu à fixer).

Informations complémentaires :

- **Horaires** : les formations fonctionnent suivant les horaires suivants : vendredi après-midi de 14h00 à 18h00, samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et dimanche matin de 8h00 à 12h00.

- **Inscription** : elles doivent se faire sur le site de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine via l'onglet « formations » et ce 10 jours minimum avant le début de la formation.

Remarques :

Franck TRICOCHÉ avait précisé lors d'une autre réunion qu'il est possible de moduler dates et lieux de formation dans la mesure où cela peut permettre à un plus grand nombre de candidats de prendre part à la formation.

Il est demandé de prendre contact suffisamment tôt afin que les procédures administratives et humaines puissent être mises en place.

Les bons de formation de la saison passée seront encore valables cette saison et permettent, pour rappel, de réduire fortement le prix de la formation pour l'entité (personne ou club) en charge du règlement.

Le Président : Léo MARTINEZ.